

Le Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax*

Code Natura 2000 : A 023

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : -
- Liste rouge nationale : Espèce à surveiller

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Ciconiiformes
- Famille : Ardeidés

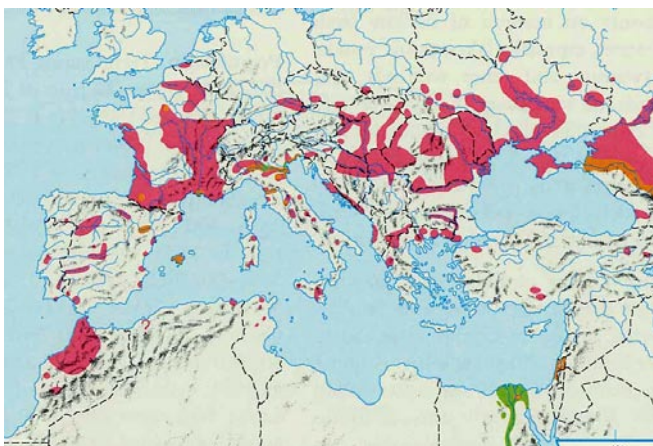


Description de l'espèce

Petit héron au corps trapu, à grosse tête engoncée dans les épaules et bas sur pattes.

Plumage des adultes : manteau gris et dossard noir. Dessus de la tête noir, prolongé à la nuque par 2 à 4 longues plumes étroites blanches. Gros œil rouge. Ventre et poitrine dominés par le gris, légèrement nuancé de crème. Plumage des juvéniles : brun rayé de jaunâtre à la tête et au cou, constellé de taches claires allongées sur le corps. En vol, silhouette comprimée caractéristique, cou replié, ailes larges, arrondies lui donnant l'allure d'une grande chouette. Cris caractéristiques émis surtout en vol au crépuscule, ressemblant à des croassements graves et sonores bien distinctifs : mouac....mouac

Répartition en France et en Europe



Présent dans toute la moitié Sud de l'Europe, de l'Espagne à la Roumanie. Les pays abritant les populations les plus importantes sont en priorité l'Italie, suivie de la Russie, la Roumanie, la Hongrie et la France.

En France, l'espèce se reproduit principalement dans les régions Midi-Pyrénées et Aquitaine, qui à elles seules hébergent 60 % de l'effectif national. Le Languedoc-Roussillon n'abrite que des petites colonies bien que l'espèce soit bien représentée.

Biologie et Ecologie

Habitats en Languedoc-Roussillon

Abords des cours d'eau naturels ou peu aménagés bordés d'importantes ripisylves. Fréquente également les zones d'étangs peu profonds et les marais doux recouverts d'une importante végétation : scirpaies, roselières.

Régime alimentaire :

Proies variées. Adeptes de l'affût, il capture des petits poissons, mais surtout des amphibiens et leurs têtards, ainsi que des insectes aquatiques et leurs larves. Il consomme également en moindre quantité des reptiles, des micromammifères des crustacés et des sangsues.

Reproduction et activité :

Niche en colonies dans des bois inondés ou humides. Le bihoreau est fidèle à son site de reproduction. Les colonies peuvent être monospécifiques ou mixtes. Le Bihoreau s'installe de préférence dans les secteurs les plus ombragés des bois. Les petites colonies monospécifiques d'une dizaine de couples ou moins passent facilement inaperçues. C'est ce type de colonies que le Bihoreau semble former majoritairement en Languedoc Roussillon. Le nid est constitué à partir de branchettes entre 2 et 5 m de hauteur. Les nids des années précédentes sont souvent réutilisés. La ponte, généralement de 3 et 4 œufs (extrêmes 2 à 6) est déposée de la fin mars au début de juillet. L'incubation, assurée par les 2 sexes, dure environ 21 jours. Dès l'âge de 10 à 15 jours, les jeunes peuvent se déplacer spontanément hors du nid. L'envol intervient à 4 semaines et l'indépendance à plus de 8 semaines. Les premiers immatures volants sont observés fin juin début juillet.

Migrations :

La migration pré-nuptiale a lieu de février à mai. Après la dispersion des jeunes oiseaux en juillet-août, la migration post-nuptiale se déroule de septembre à octobre, voire novembre. L'essentiel de la population française hiverne en Afrique de l'ouest (Sierra Leone, Gambie, Mali,...)

État des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le statut de conservation du bihoreau est défavorable en Europe. Il est "à surveiller" en France.

La population européenne est estimée en 2000 entre 42 000 et 59 000 couples.

La population française est estimée à 5 000 couples en 2000 alors qu'elle n'était que 2 200 couples en 1968. Cette augmentation de la population française est due à une nette progression des effectifs dans les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées. Dans les autres régions, les effectifs stagnent ou baissent.

En Languedoc-Roussillon, les effectifs et leurs variations sont peu connus excepté en Petite Camargue.

L'augmentation des effectifs nicheurs de Bihoreaux dans notre pays masque en réalité un déclin généralisé à l'Europe. La seule population de la région Midi-Pyrénées qui héberge plus de 50% de l'effectif national reste vulnérable car elle semble liée à l'évolution des effectifs espagnols subissant des contraintes climatiques (fortes sécheresses), en particulier, au cours de la décennie 1990. La fragilité de la population française est due également, comme chez tous les ardéidés migrateurs aux problèmes rencontrés en migration et sur les sites d'hivernage africains.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Effectif et état de conservation)

Le Bihoreau gris est bien présent sur l'étang de Mauguio avec un maximum de 60 individus recensés. Aucune colonie de reproduction n'a été recensée à ce jour, mais un nid a été trouvé sur les rives de la Cadoule à une reprise. Les oiseaux proviennent certainement des colonies de Petite Camargue gardoise. Les sites propices à sa nidification sont les boisements humides le long de la Cadoule, du Salaison et du Bérange. Ces habitats ont un état de conservation bon (boisement Mas des Pauvres) à moyen (boisement du Salaison) du fait de la cabanisation et de l'entretien des ripisylves.

Menaces

Les aménagements ou les entretiens des cours d'eau (coupe des ripisylves, plantations de peupliers destruction des îles, enrochement, etc...) sont les principales menaces sur les sites de nidification.

La cabanisation dans les milieux boisés (Salaison) nuit à la tranquillité de l'espèce pendant la journée et limite les possibilités d'installation d'une colonie.

Le déclin européen est probablement lié également aux conditions d'hivernage en Afrique.

Mesures de gestion conservatoire

Le maintien de la population française de Bihoreaux gris passe globalement par la conservation des zones humides et des cours d'eau naturels.

Les ripisylves très dégradées du Salaison, de la Cadoule et du Bérange ne peuvent certainement plus abriter de colonies de nidification de cette espèce. Cependant, on ne sait pas si elles en ont abrité un jour.

Il est nécessaire de garder une tranquillité des boisements humides en particulier le Bois du Mas des Pauvres.

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Cette gestion est favorable au Rollier d'Europe et au Milan noir